

# BULLETIN MUNICIPAL

ANNEE 2007

décembre.



DANS CE NUMERO:

Le mot du Maire Horaire	P1/P2
Rappels de la mairie	P3/P4
Le courrier des écoles/associations	P5/P6
Calendrier des fêtes	P7
Le recensement	P8



## Le mot du Maire

Comme vous le savez tous la mairie où nous étions installés depuis février 1989 a été déménagée au début du mois d'octobre et transférée juste à côté, au numéro 18. Le comité paroissial, que je remercie, a bien voulu nous louer cette maison disponible, bien plus restreinte, pouvant malgré tout contenir trois bureaux et une pièce d'attente au public. Cet ensemble à proximité de l'existant nous convient parfaitement.

Le transfert était nécessaire pour assurer dans de bonnes conditions le service administratif durant la période des travaux qui s'étalera sur 14 mois, comme prévue au planning. Le matériel et mobilier nécessaires ont suivi ainsi que les documents. Les archives stockées dans le bungalow à proximité sont accessibles rapidement.

La cantine municipale est utilisée en plus de la restauration scolaire, au service de la garderie matin et soir et aux réunions mensuelles du conseil municipal et autres.

Le réaménagement de l'immeuble existant a débuté le 15 octobre par l'entreprise du gros-œuvre. Dépose des plafonds, des planchers, des solivages et des couvertures. La création des dalles de bétons sur les deux niveaux, bien ancrées aux murs existants est achevée depuis quelques jours. L'accès et visites sont naturellement interdits au public pendant la durée du chantier, ainsi nous prévoyons de présenter à la population quelques projections des plans de cette réalisation à l'occasion des vœux de la municipalité le 6 janvier.

Les dossiers de demande de permis de lotir concernant la résidence Koarheg déposés à la DDE courant mai y ont séjournés plusieurs mois avant d'obtenir sans observations particulières l'avis favorable relatif au projet.

Une nouvelle réunion prévue fin décembre permettra de préciser les autres phases successives : consultation des entreprises, travaux de viabilité, vente des lots. Des panneaux publicitaires viennent d'être placés aux carrefours des voies les plus fréquentées.

L'élaboration de la nouvelle carte communale lancée depuis 2004, dont l'enquête publique s'est déroulée du 26 mai au 27 juin n'a pas reçu l'approbation du Préfet. Sur la demande des élus et avec l'accord des propriétaires concernés il était envisagé d'intégrer quelques habitations afin de conforter certains villages qui se dépeuplent et de bien desservir les principaux réseaux. Les agriculteurs exploitants n'ont jamais eu la prétention de monopoliser leur village et accepteraient volontiers des tiers, respectueux des contraintes liées aux activités agricoles. Une nouvelle négociation sera engagée auprès des services de l'état et une visite espérée de Mme le Sous-Préfet pour une meilleure connaissance de ces lieux-dits.

Quant à l'implantation des éoliennes, le permis délivré à la mi septembre fait à nouveau réagir l'association de défense du patrimoine de Bieuzy (l'APB) qui a déposé un recours à la préfecture (copie de 17 pages à la mairie de Kerfourn).

Force est de constater que de plus en plus les élus de la base sont bien les serviteurs et non plus les décideurs.

Et cette année 2007 touche à sa fin. Dans l'attente de vous retrouver le dimanche 6 janvier pour les vœux, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Henri Blanchard

□



## Horaires d'ouvertures de la mairie

Jours	Matin	Après-midi
Lundi .....	Fermé .....	Fermé
Mardi .....	8h30 à 12h00 .....	Fermé
Mercredi .....	8h30 à 12h00 .....	14h00 à 18h00
Jeudi.....	8h30 à 12h00 .....	14h00 à 18h00
Vendredi .....	8h30 à 12h00 .....	Fermé
Samedi	8h30 à 12h00	14h00 à 16h00

## Nouveaux tarifs des repas à la cantine pour l'année scolaire 2007/2008

	Année scolaire 2006/2007	Année scolaire 2007/2008
Elève	2,40 €	<b>2,50 €</b>
Enseignant	4,00 €	<b>4,20 €</b>
Adulte	7,00 €	<b>7,20 €</b>

## RAPPELS DE LA MAIRIE

### Liste Electorale

Les **inscriptions** sur la liste électorale pour les nouveaux arrivants et les personnes non inscrites se font en Mairie **jusqu'au 31 décembre 2007**.

Veillez vous munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile.

Les jeunes de 18 ans ou qui atteindront cet âge au 28 février 2008 sont invités à vérifier leur inscription automatique en Mairie.

La Mairie sera ouverte le lundi 31 décembre de 10h à 12h

### Elections Municipales 2008

Les élections Municipales auront lieu les dimanches 9 et 16 mars 2008.

### Concours de maisons fleuries

Le palmarès communal 2007 est le suivant :

#### Catégorie 1 :

Maison avec jardin visible de l'espace public

- 1<sup>er</sup>** : GAUTHIER Josiane (Porh-Piron)  
**2<sup>ème</sup>** : LE TUTOUR Albertine (Le spernen)  
**3<sup>ème</sup>** : LE POTVIN Jeanne (Rue de l'argcoat)  
**4<sup>ème</sup>** : LE BIGOT Roger  
          GUILLORY Yvette  
          LE NECHET Vanessa

#### Catégorie 2 :

Façade et Balcon

- 1<sup>er</sup>** : GUILLORY Francine (La Villeneuve)  
**2<sup>ème</sup>** : GUILLERMIC Michèle (Le releven)  
**3<sup>ème</sup>** : LE CORRONC Agnès (Kervellec)  
**4<sup>ème</sup>** : GUILLERMIC Noyale  
          LE GAL Robert  
          GUILLERMIC Roland  
          GUILLERMIC Antony

#### Résultat du secteur de

#### Pontivy

**1<sup>ère</sup> cat.** commune de moins de 1000 habitants  
**3<sup>ème</sup>** : KERFOURN

**3<sup>ème</sup> cat.** Particuliers : Façade et Balcon

**1<sup>er</sup>** GUILLORY Francine

#### Résultat de l'arrondissement

#### de Pontivy

**1<sup>ère</sup> cat.** Jardin visible de l'espace public  
**2<sup>ème</sup>** GAUTHIER Josiane

**3<sup>ème</sup> cat.** Façade et balcon  
**1<sup>er</sup>** : GUILLORY Francine

#### Prix départemental

**3<sup>ème</sup> cat.** Façade et Balcon  
**2<sup>ème</sup>** : GUILLORY Francine

## **La nationalité française à une Kerfournoise**

---

Une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française était organisée le 26 juin 2007 dans le grand salon de la préfecture à Vannes.

Le Maire convié à cette cérémonie a eu le plaisir à participer à cette manifestation au cours de laquelle Mme CHAMOT Sarah entourée de sa famille a été accueillie de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté française pour avoir acquis la nationalité française les mois précédents ainsi que 29 autres personnes dans le département dont 4 dans l'arrondissement de Pontivy.

Félicitations à Sarah qui pourra voter à toutes les élections et pourquoi pas être candidate aux prochaines municipales ???

## **Remise de décoration**

---

A l'issue de la cérémonie du 11 Novembre qui s'est déroulée au monument aux morts Michel LE DORZE a reçu la médaille de reconnaissance de la nation, décernée en témoignage des services exceptionnels rendus à l'occasion de sa participation a des opérations militaires sur le territoire de l'Algérie.

## **Commerces**

---

Nouveaux propriétaires :

Bar /tabac:

Garage mécanique agricole :

Mme LE BERRE Marie-Jo

M r GIQUEL Sébastien

***Les vœux du Maire se dérouleront le dimanche 06 janvier 2008***

***à 11h à la salle polyvalente.***

Comme tous les ans la population est invitée ainsi que les nouveaux arrivants.

# Il était une fois ... l'école Notre Dame

Les enfants de l'école Notre Dame vivront cette année scolaire 2007-2008 dans l'imaginaire des contes. Les trois classes découvriront au fil des mois différents contes d'Andersen, de Grimm, de Perrault...

□ Forts de ces lectures, les élèves se transformeront en jeunes écrivains. Ils prendront leur plume pour écrire leur propre conte. Lors de la porte ouverte du 21 juin 2008, vous pourrez découvrir leur ouvrage.



Ce début d'année fut marqué par la préparation de l'arbre de Noël. Vous avez pu découvrir le samedi 15 décembre le fruit de cinq semaines de travail avec les enfants.

Ce spectacle a permis aux enfants de s'exprimer dans un domaine artistique : expression corporelle, peinture, chant. Il a donné l'occasion également de développer l'expression orale. Tout un travail qui a nécessité beaucoup de concentration, d'effort, d'organisation. Mais qui a donné également beaucoup de plaisir et de joie.

Pour les enfants, décembre rime également avec piscine. Les élèves bénéficieront de onze séances.

Pour enrichir les activités sur les contes, le trimestre se clôturera par la participation à la projection du film « L'enfant et le renard ». C'est une manière pour l'école de faire découvrir aux enfants une autre façon de conter et de fêter Noël.

*L'équipe enseignante*

**Pratique :** L'école compte trois enseignants et une aide maternelle :  
( Petite Section, Moyenne Section, Grande Section : Marie-Noëlle BONO avec l'aide d'Aurélié LE

GOUDIVEZE

□ (CP-CE1 : Anne LE BOBINNEC

□ (CE-CM : Frédéric LEJEUNE

## Quelques dates à retenir :

(Jarret frites : le samedi 2 février 2008

(Assemblée Générale : vendredi 8 février 2008

(Carnaval : samedi 9 février 2008

Merci de votre soutien.



# Ecole Jean De La Fontaine

Depuis la rentrée, deux nouveaux professeurs des écoles enseignent à l'école publique : **Laurent Le Sergent** dans la classe de maternelle-CP et **Magali Cadoret** dans la classe de CE-CM.

➤ Tous les mardis après-midi, les élèves de l'école rejoignent les élèves des écoles publiques de Saint Gonnéry et de Gueltas pour différentes activités (sport, arts visuels, anglais pour les CE-CM).

➤ Les élèves travaillent dur pour faire paraître leur journal de l'école (un numéro par période).

➤ Durant cette dernière semaine, les enfants ont décoré leur école en attendant la venue du Père Noël qui leur a offert un livre chacun. Pour fêter cette fin d'année, les enfants ont assisté à un spectacle avec les autres enfants du réseau.

➤ A partir de janvier, et ce jusqu'au mois de mars, les élèves de la GS jusqu'au CM2 iront à la piscine de Pontivy.



**Les élèves et l'équipe enseignante  
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin  
d'année.**

## LE COURRIER DES ASSOCIATIONS

### GSE

Après un début de saison délicat, l'équipe A se comporte mieux et se situe 4<sup>ème</sup> après 8 journées de championnat. Elle reste sur 4 victoires consécutives. Mais le chemin du maintien est encore long, car il n'y a qu'un tiers du championnat d'effectué. Aux joueurs de continuer sur cette lancée afin d'obtenir rapidement notre renouvellement en D1.

Pour l'équipe B, les choses se déroulent bien puisqu'elle occupe la 2<sup>ème</sup> place de son groupe en D3. Malheureusement elle a chuté dimanche dernier à Crédin alors que le match était très bien engagé laissant ainsi la victoire à l'équipe de Crédin.

Notre 3<sup>ème</sup> équipe seniors, connaît des problèmes d'effectifs certains joueurs ne viennent pas le dimanche même lorsqu'ils sont convoqués. Elle subit également les absences des joueurs de l'équipe supérieure. Une décision sera à prendre prochainement pour savoir et connaître la suite à donner à l'équipe.



Je donne rendez vous à tous joueurs, dirigeants, supporters et parents de joueurs le **samedi 12 janvier 2008 à 19h00** à la salle polyvalente pour la galette des rois. Lors de cette soirée le tirage de la tombola sera effectué comme l'an passé. Dès à présent les billets sont en vente chez **Marie-Jo**.

Dans cette attente, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

## CALENDRIER DES FÊTES 2008

<b><u>Janvier :</u></b>	<i>dimanche 06 :</i>	Vœux du Maire
	<i>samedi 12 :</i>	- Galette des rois du Club de l'Age d'Or - Galette des rois de la G.S.E
	<i>samedi 26 :</i>	Ste Barbe des pompiers
<b><u>Février :</u></b>	<i>samedi 02 :</i>	Jarret/frites de l'Ecole Notre Dame
	<i>vendredi 08 :</i>	Assemblée Générale de l'OGEC
	<i>samedi 16 :</i>	Soirée Raclette des Pompiers
<b><u>Mars :</u></b>	<i>samedi 01 :</i>	Soirée de l'association Ker Yaouank
	<i>dimanche 23 :</i>	Loto de la G.S.E.
	<i>samedi 29 :</i>	Soirée couscous des chasseurs
<b><u>Avril :</u></b>	<i>samedi 12 :</i>	Concours de pêche de l'école Notre Dame
	<i>dimanche 27 :</i>	Repas du Club de l'Age d'Or
<b><u>Mai :</u></b>	<i>jeudi 08 :</i>	Armistice 1945 A.F.N.
	<i>samedi 24 :</i>	Assemblée Générale de la G.S.E.
<b><u>Juin :</u></b>	<i>dimanche 08 :</i>	Kermesse de l'école Notre Dame
	<i>samedi 14 :</i>	Concours de pêche de la G.S.E
	<i>dimanche 22 :</i>	Kermesse de l'école Jean de la Fontaine
	<i>samedi 28 :</i>	Soirée jambon à l'os des chasseurs
<b><u>Juillet :</u></b>	<input type="checkbox"/> <i>samedi 26 :</i>	} Fête des Amis de La Fontaine
	<i>dimanche 27 :</i>	
<b><u>Septembre :</u></b>	<i>dimanche 7 :</i>	Pardon de St Eloi
	<i>samedi 13 :</i>	Amis de la Fontaine St Eloi
<b><u>Octobre :</u></b>	<i>samedi 04 :</i>	Soirée crêpes de la paroisse
	<i>samedi 11 :</i>	Repas du C.C.A.S.
	<i>samedi 18 :</i>	Repas des parents et amis de l'école publique
<b><u>Novembre :</u></b>	<i>mardi 11 :</i>	Armistice de 1918 A.F.N.
	<i>samedi 15 ou 22 :</i>	Soirée de la G.S.E.

## Recensement 2008

**Toute la population vivant à KERFOURN**  
Sera recensée du 17 Janvier au 16 Février 2008

### **A quoi sert le recensement ?**

- ☺ Il permet de mieux connaître la population résidant en France.
- ☺ Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques.
- ☺ Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logement, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

### **Le recensement respect-il la vie privé de chacun ?**

- ☺ Le recensement respecte les procédures approuvées par la commission nationale de l'informatique et les libertés.
- ☺ Vos réponses sont confidentielles, elles sont transmises à l'institut national de la statistique et des études économiques(INSEE), seul habilité à exploiter les questionnaires.
- ☺ Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- ☺ Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

### **Comment l'enquête est-elle réalisée ?**

- ☺ A partir du **17 janvier**, les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement ainsi qu'une notice d'information sur le recensement.
- ☺ L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et ils les récupère lorsque ceux-ci sont remplis.

### **Comment reconnaître un agent recenseur ?**

- ☺ L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune.
- ☺ Il possède une carte tricolore avec sa photo et signée par le maire.

### **Que se passe t-il en cas d'absence ?**

- ☺ Vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne qui les remettra à votre agent.
- ☺ Vous pouvez les retourner à **votre mairie** où à la direction régionale de l'INSEE

**▲ Il n'est pas actuellement possible de répondre aux questionnaires par Internet.**